



## Faits saillants du rapport financier 2024

Présentés par le maire  
monsieur Donald Rheault  
le 10 juin 2025

## Contenu

- Introduction
- Rapport du vérificateur externe
- Faits saillants
- Sommaire des résultats de fonctionnement
- Sommaire des résultats d'investissement
- Endettement net à long terme
- Rémunération des élus
- Conclusion

## Introduction

Collègue du conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la Municipalité de Preissac,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, c'est avec plaisir que je présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant.

Le présent rapport sera publié sur notre site internet [preissac.com](http://preissac.com), onglets informations municipales / informations financières ainsi que dans *Ma Municipalité m'informe*.

## Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2024 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par M. Daniel Tétreault, comptable professionnel agréé auditeur, CA. Ils ont été déposés à la séance du conseil municipal tenue le 13 mai 2025.

Selon les commentaires émis dans le rapport de l'auditeur indépendant, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Preissac au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Je précise que la réserve émise découle du fait que la Municipalité n'a pas été en mesure d'appliquer les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ». Cependant, un mandat est en cours afin de rencontrer ces obligations.

## Faits saillants

L'exercice financier 2024 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 619 228 \$ résultant de recettes se chiffrant à 3 799 464 \$ et de charges pour l'ensemble des services municipaux et affectations de 3 180 236 \$.

Une partie du surplus a été affecté à l'exercice 2025 et avec les résultats (excédents pour fins fiscales) des exercices précédents non utilisés, la municipalité possède un excédent accumulé non affecté de 1 104 940 \$ au 31 décembre 2024. Quant au fonds de roulement, il se situe à 176 435 \$.

La dette totale de la municipalité est de 2 997 274 \$ au 31 décembre 2024, comparativement à 3 659 372 \$ au 31 décembre 2023. Une diminution de 662 098 \$.

## Sommaire des résultats de fonctionnement

	Budget 2024	Réalisations 2024	Ecart
<b>Revenus</b>			
<b>Fonctionnement</b>			
Taxes	2 517 054	2 558 910	41 856
Compensations tenant lieu de taxes	33 219	33 355	136
Transferts	147 381	850 192	702 811
Services rendus	700	10 620	9 920
Imposition de droits	32 500	81 679	49 179
Amendes et pénalités	1 500	1 344	(156)
Intérêts	15 000	46 579	31 579
Autres revenus	20 000	216 785	196 785
	<b>2 767 354</b>	<b>3 799 464</b>	<b>1 032 110</b>
<b>Charges</b>			
Administration générale	681 067	596 070	(84 997)
Sécurité publique	271 050	262 349	(8 701)
Transport	735 473	1 281 529	546 056
Hygiène du milieu	270 295	332 261	61 966
Santé et bien-être			-
Aménagement, urbanisme et développement	171 384	152 124	(19 260)
Loisirs et culture	345 711	351 438	5 727
Coût des propriétés vendues			-
Frais de financement	202 114	199 499	(2 615)
<b>Remboursement de la dette</b>	<b>279 100</b>	<b>498 534</b>	<b>219 434</b>
	<b>2 956 194</b>	<b>3 673 804</b>	<b>717 610</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>(188 840)</b>	<b>125 660</b>	<b>314 500</b>
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement			-
Excédent (déficit) accumulé			-
Excédent de fonctionnement non affecté		300 000	300 000
Excédent de fonctionnement affecté	245 000	245 000	-
Réserves financières et fonds réservés	(56 160)	(51 432)	4 728
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
	<b>188 840</b>	<b>493 568</b>	<b>304 728</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>		<b>619 228</b>	<b>619 228</b>

### Faits saillants

Les principaux écarts composant l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 619 228 \$ sont :

- + 41 856 \$ en revenus de taxes;
- + 48 118 \$ en droits de mutations (vigueur du marché immobilier);
- + 22 131 \$ en intérêts sur placement;

Pour les dépenses de fonctionnement, les principales variations concernent :

- \*une économie de 34 203 \$ dans les salaires et charges sociales;
- \*une économie de 23 549 \$ pour l'entretien et la réparation des bâtiments;

Des revenus supplémentaires aux prévisions budgétaires ont été générés par la participation financière du Gouvernement du Québec (transferts). Ils comblent principalement 84% des dépenses imprévues pour la réparation du réseau routier à la suite de l'inondation survenue en avril 2024 au chemin des Pêcheurs.

Les autres revenus additionnels soutiennent les dépenses des activités de loisirs offertes tout au long de l'année.

L'affectation de l'excédent, non prévu au budget, pour le remboursement d'une partie de la dette au refinancement.

## Sommaire des résultats d'investissement

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>Revenus d'investissement</b>	147 915	201 604
<b>Financement</b>		
Financement à long terme des activités d'investissement		
<b>Affectations</b>		
Activités de fonctionnement		
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	234 903	284 231
Excédent de fonctionnement affecté	27 257	
Réserves financières et fonds réservés FDR	124 110	82 982
	386 270	367 213
<b>Total des crédits</b>	<b>534 185</b>	<b>568 817</b>
<b>Immobilisations</b>		
Acquisition		
Administration générale		27 928
Sécurité publique	126 928	19 337
Transport	165 081	131 125
Hygiène du milieu	83 767	27 908
Santé et bien-être		
Aménagement, urbanisme et développement		
Loisirs et culture	210 226	1 817 184
Réseau d'électricité		
<b>Total des investissements</b>	<b>586 002</b>	<b>2 023 482</b>
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>(51 817)</b>	<b>(1 454 665)</b>
<b>Financement des investissements en cours</b>		
<b>Investissement à financer au début de l'exercice</b>	<b>(337 151)</b>	<b>1 117 514</b>
Transfert au fonds réservés		
Financement non utilisé		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
<b>Investissement à financer à la fin de l'exercice</b>	<b>(388 968)</b>	<b>(337 151)</b>

### Faits saillants

La réalisation des dépenses en investissements totalise 586 002 \$. Une partie des revenus, soit 147 915 \$, provient de partenaires financiers.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2024 sont :

- l'achat d'un véhicule F350 et ses équipements pour le service incendie;
- les travaux d'amélioration de chemins (changement de ponceaux, nettoyage de fossés aux chemins de la Pointe, de la Montagne, des Merisiers et des Peupliers);
- l'acquisition d'une nouvelle saleuse pour le camion de déneigement F550;
- les services professionnels pour la demande d'autorisation ministérielle relative aux puits de l'aqueduc;
- la construction d'une dalle de béton au Centre de transbordement;
- l'embellissement (Fleurons du QC);
- l'approvisionnement en eau, l'aménagement et la construction du Complexe multifonctionnel (retenue sur contrat);
- les sentiers multi-usages (vélos et +);
- le remplacement des lumières dans l'aréna (LED);
- l'achat d'une tondeuse à gazon.

## Endettement net à long terme

### Administration municipale

Dette à long terme 4 939 800

#### Ajouter

Activités d'investissement à financer 388 967

Activités de fonctionnement à financer

Dette en cours de refinancement

Autres

#### Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme

Excédent accumulé

Fonds d'amortissement

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé 188 100

Débiteurs 2 317 959

Autres montants

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés

Autres

Endettement net à long terme de l'administration municipale 2 822 708

### Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats

Endettement net à long terme 2 822 708

### Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté 174 566

Communauté métropolitaine

Autres organismes

Endettement total net à long terme 2 997 274

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu) 2 997 274

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques

### Faits saillants

La dette à long terme concerne le financement des réalisations suivantes :

- La construction du Complexe multifonctionnel en 2022-2023;
- Le rechargement des chemins Vautrin, des Coteaux, Fontbonne et de la Pointe en 2022; (2 317 959 \$ est à la charge du gouvernement pour ces 2 projets)
- l'asphaltage et le rechargement du chemin des Pêcheurs en 2020;
- la mise à niveau du chemin des Riverains complétée en 2020 (dont la dette est assumée à 47% par le secteur);
- l'asphaltage et le rechargement d'une partie de l'avenue Principale, du chemin du Cap, du débarcadère des rapides et des stationnements de la fontaine et de la passerelle des rapides en 2019, dont 365 800 \$ a été refinancé en 2024;
- l'acquisition d'un camion autopompe pour le service incendie et d'un camion dix roues munit d'un équipement de déneigement en 2017.

## Rémunération des élus

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Je vous présente donc la rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal en 2024 :

	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Donald Rheault	Maire	15 766	7 792	3 481	
Jean-Paul Gosselin	Conseiller	5 585	2 793		
Sébastien Petitclerc	Conseiller	5 585	2 793		
Isabelle Beaulieu	Conseiller	5 585	2 793		
Cassandra Couture	Conseiller	5 585	2 793		
Amélie Massé	Conseiller	5 585	2 793		
David Gervais	Conseiller	5 585	2 793		

## Conclusion

Au terme de l'exercice 2024, nous pouvons conclure que les résultats financiers de la Municipalité de Preissac s'avèrent positifs.

Je remercie les membres du conseil municipal, le directeur général et tous les employés municipaux pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de notre organisation. Je remercie également nos bénévoles et nos organismes communautaires pour leur implication. Ensemble, continuons à faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre.

Donald Rheault  
Votre maire de Preissac